le lyaud notre village



Repas sous chapiteau avec feux d'artifice lors de la Fête de l'Eté en juillet 2002.



SARL LA FERME DE TROSSY



Producteurs de Reblochons et Abondances fermiers SARL LA FERME DE TROSSY

90 Rte de Trossy - 74200 Le Lyaud Tél. et Fax 04 50 70 57 19



PARTNER CHAUFFAGE

BAZZANI Jean-Pierre et BURNICHON Yves

Contrat d'entretien chaudières fioul et gaz Dépannage, installation et remplacement

275, rue du Sanjhon - 74200 LE LYAUD Tél. 04 50 70 58 81 - Fax 04 50 70 50 68



Thonon : 62, route d'Evian Tél. 04 50 71 18 06 - Fax 04 50 26 32 24



INSTALLATIONS - DEPANNAGES -SERVICES

SARL P. FILLON & C. NÉPLAZ ÉLECTRICITÉ

50, rue du Centre - 74200 LE LYAUD Tél. 04 50 26 30 62 - Fax 04 50 26 61 93

Pascal Saillet ramoneur

NETTOYAGE CHAUDIÈRES ET FOURNEAUX ENTRETIEN DE TOITURES

74200 LE LYAUD Tél. 04 50 73 90 24



ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

Ets Gérard MOUCHE

21, route des Cathelins 74200 LE LYAUD

Tél. 04 50 73 91 11

Fax 04 50 73 95 61

Le mot du Maire

Ce bulletin de début d'année se veut être le reflet de la vie locale écoulée depuis six mois. Il permet également de donner les orientations sur les projets futurs envisagés par le Conseil Municipal

Depuis le dernier recensement, environ 200 nouveaux lyaudins nous ont rejoints. Le Lyaud compte à ce jour plus de 1200 habitants et garde toujours autant d'attrait. Je m'en réjouis et souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants.

Mais cela implique un urbanisme cohérent avec un schéma d'assainissement et un réseau d'eau conformes aux nouvelles directives.

Les travaux de Trossy-Moulin d'Amphion, viennent de se terminer avec la réfection de la voie publique. Une petite antenne, route de Prélaz (les Cathelins), débute avec le raccordement des particuliers.

Ces travaux, dont nos enfants et petits-enfants connaîtront les bienfaits, comme nous dans l'immédiat, ont un coût important qui grève de plus en plus notre budget communal. Ceci se répercute sur nos impôts locaux qui restent néanmoins parmi les taux les plus bas du département.

La prochaine étape sera la rue du Sanjhon en 2004.

En parallèle, une étude est menée par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) sur la faisabilité d'une mairie en place de la cure.

Pourquoi ce choix?

Actuellement, le presbytère se dégrade fortement et ce bâtiment, patrimoine communal, ne peut rester dans cet état.

Dans ce même temps, la mairie actuelle ne correspond plus aux normes de sécurité et devient trop exiguë, donc plus adaptée à l'évolution démographique du village. De gros travaux seraient à envisager, d'où l'étude en cours.

Pour pouvoir mener à bien ces projets, il nous faut trouver un juste équilibre entre taux d'imposition, investissement, endettement avec toujours la même rigueur, la même clairvoyance et la même volonté de faire avancer notre village dans le respect et la confiance de nos concitoyens.

Que nous puissions continuer à travailler en harmonie, pour le seul bien de notre commune, tel est mon vœu le plus cher pour ce nouvel an. Je vous souhaite à tous une année 2003 heureuse, prospère et riche en fraternité et convivialité.

Le maire, Marie-Paule ROGUIER.

Compte-rendus du Conseil Municipal

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{et} JUILLET 2002

EAU-RAPPORT ANNUEL 2001:

Le maire présente le rapport annuel 2001 sur la qualité des eaux destinées à la consommation humaine. Ce rapport est disponible en mairie.

S.I.D.I.S.S.T. - ADHÉSION DE LA COMMUNE DE DRAILLANT :

Par délibération du 24 avril 2002, le Comité du SIDISST a approuvé la demande d'adhésion de la commune de Draillant qui est redevenue autonome depuis février 2001. Chaque commune adhérente devant également se prononcer sur cette adhésion, le conseil municipal donne son avis favorable.

ADMISSION EN NON VALEUR:

Le conseil accepte l'admission en non valeur proposée par le receveur municipal, d'un montant de 380,50 euros.

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 SEPTEMBRE 2002

Excusé: Felice LASORSA

ASSAINISSEMENT - RAPPORT D'ÉTUDE :

Mme le Maire présente le rapport d'étude-diagnostic du réseau d'assainissement réalisé par la Régie Départementale d'Assistance.

Cette étude a permis de recenser le patrimoine du système unitaire d'assainissement de la commune, puis d'établir un bilan qualitatif. Ce bilan met en évidence les apports en eaux parasites qui devront être évacuées dans un premier temps dans le milieu naturel avec la mise en place d'un by-pass, puis, dans un second temps par la mise en place d'un collecteur de type séparatif pour l'ensemble des eaux usées.

L'inspection vidéo a montré également une mauvaise qualité d'ensemble de la structure de certaines canalisations.

Un programme de travaux permettant la réhabilitation du réseau est proposé. Les travaux ont été évalués et hiérarchisés en deux niveaux d'urgence. Le coût global s'élève à environ 835 550 euros HT (5 481 000 Frs HT) dont 20 000 euros pour les travaux d'urgence 1.

La seconde partie des travaux sera réalisée en fonction des impératifs financiers de la commune.

PASSAGE EN COMMUNAUTÉ DE COMMUNES:

Mme le Maire fait part d'un courrier de M. Reynaud, Président du Syndicat Intercommunal du Pays de la Côte et du Redon, qui demande aux municipalités adhérentes au Syndicat de débattre sur les compétences que pourrait exercer une éventuelle communauté de communes. Outre l'adhésion aux compétences obligatoires (Aménagement du territoire - Economie), la municipalité se prononce pour une adhésion à la compétence optionnelle concernant la gestion des ordures ménagères. Elle souhaite que la carte "Assainissement" soit inscrite dans la liste des compétences proposées.

La municipalité ne souhaite pas s'engager trop rapidement dans un ensemble de compétences diverses, sans connaître exactement les impacts financiers, et sans étude préalable. La création des cartes optionnelles et additionnelles devront se faire progressivement dans le temps, après une étude précise des besoins, des coûts, et en fonction des autres impératifs communaux.

Elle est également favorable au maintien d'un syndicat à la carte gérant les compétences qui ne feraient l'objet d'un consensus dans le cadre de la communauté de communes.

SIPACOR - MODIFICATION DES STATUTS:

Suite à la demande du Syndicat Intercommunal du Pays de la Côte et du Redon, le Conseil :

- approuve les modifications statutaires du Syndicat destinées à permettre la création et l'adhésion SIAC (Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais)
- approuve les modifications statutaires liées à la création d'une carte "Contrat de Rivières", à la simplification de la procédure de transfert de compétence, et à la définition de la compétence "Déchets".

ASSURANCE GROUPE DES RISQUES STATUTAIRES:

Mme le Maire rappelle qu'afin d'assurer les collectivités contre les risques financiers liés au respect des obligations statutaires, les Centres de Gestion ont la faculté de négocier des contrats groupe dont les conditions apparaissent très intéressantes pour les collectivités.

Compte tenu de la remise en concurrence de l'actuel contrat du CGD 74, le conseil municipal sollicite à nouveau le CGD 74 pour la souscription d'un contrat adapté aux besoins de la collectivité à compter du 1^{er} janvier 2003.

RÉHABILITATION DU PRESBYTÈRE:

Le conseil souhaite poursuivre l'étude de réhabilitation du presbytère et demande au C.A.U.E. une évaluation de l'enveloppe financière prévisionnelle en vue de la transformation du bâtiment en mairie. Les frais d'intervention de l'économiste seront pris en charge à 50 % par le C.A.U.E.

RÉHABILITATION DU FOUR INCINÉRATEUR INTER-COMMUNAL :

Dans le cadre de la réhabilitation du site et du four incinérateur, le bureau d'études DIASTRATA (Villeurbanne) a été mandaté par le SIVOM du Haut-Chablais pour faire une étude diagnostic préalable à la réhabilitation. Le 30 août 2002, cette société a présenté devant les élus de l'intercommunalité et en présence de la DRIRE, un premier compte-rendu de ses investigations sous réserve des conclusions du rapport final. Après analyses, les résidus d'incinération apparaissent conformes aux valeurs limites et n'ont pas d'incidence sur l'environnement. Les résultats de l'analyse de l'eau de source située en aval du site n'étaient pas encore connus. Dès réception de ces résultats, la Société DIASTRATA adressera au SIVOM du Haut-Chablais un rapport préconisant les différentes possibilités de réhabilitation compte-tenu des conclusions définitives issues de cette étude diagnostic.

QUESTIONS DIVERSES:

Mme le Maire informe le conseil qu'elle a eu de nombreuses réactions suite à la publication de la lettre adressée aux parents dans le bulletin municipal de juillet. La plupart des personnes ont plébiscité son intervention. Quelques jeunes gens se sentant concernés, ont demandé un entretien avec le Maire qui les a reçus ; ces jeunes proposent qu'un dialogue soit instauré régulièrement avec le Maire et les adjoints afin de régler les éventuels problèmes au fur et à mesure.

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 OCTOBRE 2002

PÉRIMÈTRE DE PROTECTION CAPTAGE "SOMMET DU VILLAGE" :

Dans le cadre de la procédure d'acquisition des parcelles situées dans le périmètre immédiat du captage "Sommet du Village", le conseil donne son accord pour l'achat des parcelles cadastrées AB 900 et AB 725, appartenant à Melle HANSEN Jutta, d'une surface totale de 1661 m². Montant de l'acquisition: 11281,23 euros.

EXPROPRIATION DÉTRAZ:

Mme le Maire informe l'assemblée que, dans le cadre de la procédure d'expropriation Commune de Le Lyaud / succession DÉTRAZ Amédée, M. DÉTRAZ François et Mme DÉTRAZ Élise ont formulé un recours contre le jugement rendu le 14 février 2002 fixant le prix de l'expropriation par le juge de l'expropriation. Le conseil municipal autorise le maire à ester en justice au nom de la commune pour défendre cette affaire.

RELAIS DE TÉLÉPHONIE MOBILE:

Mme le Maire informe l'assemblée que la Société Française de Radiotéléphone (SFR) réalise le second réseau français de radiotéléphonie publique dans le cadre de l'autorisation ministérielle qui lui a été donnée. A ce titre, elle est amenée à rechercher des lieux d'implantation d'émetteurs radioélectriques pour réaliser un réseau de qualité.

La Société S.F.R. propose à la commune de louer un emplacement d'environ 50 m² dans la forêt d'Hermone, cadastré C 868. Cet emplacement serait destiné à accueillir des installations de télécommunications composées des équipements techniques suivants :

- un pylône d'une hauteur de trente mètres environ, supportant divers dispositifs d'antennes d'émission-réception et faisceaux hertziens,
- un local technique.

SFR verserait à la commune un loyer annuel d'un montant de 1 525 euros.

Le conseil émet un avis favorable et autorise le maire à signer la convention à intervenir avec S.F.R.

ADMISSION EN NON VALEUR:

Le conseil accepte l'admission en non valeur proposée par le receveur municipal, d'un montant de 249,80 euros.

ADHÉSION DU SIVOM DU HAUT-CHABLAIS AU SIAC ET MODIFICATION DES STATUTS :

Suite aux délibérations du comité syndical du SIVOM du Haut-Chablais du 10 septembre 2002, le conseil municipal approuve la décision syndicale d'adhésion au SIAC, ainsi que les modifications de statuts.

Ces modifications impliquent le retrait du Syndicat des communes du Lyaud et d'Armoy, ces deux communes étant déjà impliquées dans l'adhésion au SIAC par l'intermédiaire du SIPACOR: le traitement et la collecte des ordures ménagères seront toujours assurés par le SIVOM du Haut-Chablais dans le cadre d'une convention, jusqu'à un éventuel transfert de compétence au SIPACOR.

SIPACOR - ENCAISSEMENT DE LA REDEVANCE ASSAINISSEMENT :

Le maire rappelle au conseil que la prochaine facture d'eau comprendra la "redevance assainissement" pour les abonnés dont l'habitation est raccordée ou raccordable au réseau d'assainissement. Cette redevance sera encaissée par la commune et reversée au SIPACOR selon des modalités fixées par convention. Le conseil approuve la convention à intervenir avec le SIPACOR.

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 NOVEMBRE 2002

Excusé: Hubert DUBOULOZ

ORDURES MÉNAGÈRES:

Le maire rappelle à l'assemblée que, suite à la modification des statuts du SIVOM du Haut-Chablais, en vue de son adhésion au SIAC, la commune du Lyaud ne peut plus adhérer à ce Syndicat. Afin que la commune puisse continuer à confier la mission de collecte et de traitement des ordures ménagères au SIVOM du Haut-Chablais, une convention doit être élaborée. Après avoir pris connaissance du projet de convention, le conseil municipal autorise le maire à signer cette convention.

CONCOURS DES VILLAGES FLEURIS 2002 :

Le maire informe le conseil municipal que la commune est classée 8° dans sa catégorie sur 36 communes participantes : Le Lyaud a également obtenu le Prix Spécial du Jury pour la mise en valeur du cadre bâti traditionnel.

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 DÉCEMBRE 2002

ÉLECTRIFICATION SECTEUR "LES DERRYS" : CONVENTION AVEC LE CRÉDIT IMMOBILIER DES ALPES :

Le maire rappelle à l'assemblée que le secteur dit "Les

Derrys", situé sur la commune de Le Lyaud, est insuffisamment équipé en électricité et que la mise en œuvre d'un programme d'électrification est nécessaire pour renforcer la puissance électrique de l'ensemble de ce secteur. Compte tenu du développement de l'urbanisation dans ce secteur, de l'intérêt que représente ce renforcement de réseau pour le développement de la commune, et considérant qu'un permis de lotir a été délivré au Crédit Immobilier le 13 octobre 2000, le conseil municipal décide de passer une convention avec la Société Crédit Immobilier des Alpes pour le financement de ces travaux.

Ce projet étant subventionné à 85 % par le SELEQ 74, le Crédit Immobilier des Alpes participera au financement à hauteur de 15 % du montant total des travaux. La commune n'aura donc aucun frais à sa charge.

EMPRUNT CAISSE D'ÉPARGNE POUR L'AMÉNAGEMENT DE L'ARCADE N° 2 "CLOS DE LA FRUITIÈRE" :

Afin de financer l'aménagement de l'arcade communale n° 2 située au rez-de-chaussée de l'immeuble "Le Clos de la Fruitière", le conseil municipal décide de contracter un emprunt auprès de la Caisse d'Épargne des Alpes, d'un montant de douze mille euros. Cette arcade, à usage de bureau, sera louée à partir du 1er février 2003.

COLLECTE DU VERRE : CONVENTION AVEC LA SOCIÉTÉ ICART :

La collecte du verre dans la commune est effectuée par la société ICART, ce service étant rémunéré par les sociétés de recyclage ECO EMBALLAGES et ADELPHE. La société ICART informe la commune que ces sociétés n'assureront plus ce financement; ce service devra donc être facturé à la commune pour les collectes effectuées à partir du 1er novembre 2002, au tarif de 25 euros HT par conteneur et par collecte.

Le conseil accepte cette proposition et autorise le maire à signer une convention avec la société ICART pour le maintien de ce service.

ALIMENTATION EN EAU POTABLE "TROSSY" - CONVENTION DE FINANCEMENT AVEC LE S.M.D.E.A.: Le conseil accepte la convention à passer avec le Syndicat Mixte Départemental d'Eau et d'Assainissement pour le financement des travaux d'adduction d'eau potable dans le hameau de "Trossy". Un emprunt de 26 000 euros sera contracté auprès du S.M.D.E.A, les travaux étant subventionnés à 50 %.

TAXE LOCALE D'ÉQUIPEMENT (T.L.E.) - RELÈVEMENT DU TAUX :

Le conseil municipal décide à l'unanimité, de porter dès le 9 décembre 2002 le taux de la taxe locale d'équipement de 1 % à 3 % pour toutes les catégories de constructions sur l'ensemble du territoire communal.

VOLET AGRICOLE DE L'OPÉRATION COORDONNÉE DU BASSIN VERSANT DU LAC LÉMAN - CONVENTION AVEC LE SIPACOR :

Le Syndicat Intercommunal du Pays de la Côte et du Redon (SIPACOR) a été chargé de la maîtrise de l'animation du volet agricole de l'opération coordonnée du bassin versant du Lac Léman. Afin de permettre la participation financière de la commune, le conseil accepte la convention proposée par le SIPACOR, le montant de la participation communale s'élevant à la somme de 121,95 euros.

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES :

Les ordures ménagères ne seront pas collectées les mercredis 25 décembre 2002 et le 1^{er} janvier 2003. La collecte sera reportée au lendemain.

La Fête de la Lumière

Après une descente aux flambeaux depuis la colline du Saix par neuf porteurs de torches et un grand feu de joie sur le Champ Dunant, les nombreux spectateurs ont pu écouter, sous chapiteau, les chants de Noël interprétés tour à tour par les écoliers, la chorale et même le Conseil Municipal.

Poursuivant la soirée, l'ensemble musical des jeunes de l'Aumônerie "La Rencontre" de Thonon ont pu exprimer leur talent et clôturer cette manifestation.

Belle soirée où Papa Noël fit son apparition avec son âne pour le plus grand bonheur des enfants et de leurs parents. Enfin le verre de l'amitié, chocolat ou vin chaud, fut servi avant que chacun ne regagne son logis.





Agenda des manifestations 2003

Date	Organisateur	Activité	Lieu
18/01	Association des Parents d'Elèves	Concours de belote	Salle Paroissiale Le Lyaud
9/02	Association Sports et Loisirs	Vogue	Champ Dunant - Le Lyaud
7/9/10/02	Conseil Paroissial	Vogue	Salle Paroissiale Le Lyaud
15/02	Comité des Fêtes d'Armoy	Soirée Karaoké	Salle des Fêtes d'Armoy
4/03	Comité des Fêtes d'Armoy	Carnaval des enfants	Salle des Fêtes d'Armoy
14/15/16/03	Foyer Rural Armoy - Le Lyaud	Festival de Théâtre	Salle des Fêtes d'Armoy
21/22/23/03	Foyer Rural Armoy - Le Lyaud	Festival de Théâtre	Salle des Fêtes d'Armoy
29/03	Association des Parents d'Elèves	Repas dansant	Salle des Fêtes d'Armoy
9/04	Goutte de Vie	Collecte de sang	Salle Musique - Le Lyaud
10/05	Association des Parents d'Elèves	Vente de fleurs	Préau Groupe Scolaire
11/05	Société de Chasse + Associations	Matinée nettoyage + repas de midi	Commune du Lyaud
7/9/06	Entente Le Lyaud-Armoy-Orcier de Football	Tournoi de Pentecôte	Stade Dubouloz - Le Lyaud
Juin	Commission Communale des Aînés du Village	Promenade des Aînés	A déterminer
21/06	Association Sports et Loisirs	Fête de la Musique et des Arts	Village du Lyaud
29/06	Comité des Fêtes d'Armoy	Fête au village	Salle des Fêtes d'Armoy
9/07	Goutte de Vie	Collecte de sang	Salle Musique - Le Lyaud
13/07	Com. Sports et Loisirs + Com. des Fêtes d'Armoy	Bal gratuit	Champ Dunant - Le Lyaud
13/07	Association Sports et Loisirs	Fête du Temps : La Révolution	Champ Dunant - Le Lyaud
20/07	Evian Vélo	Grand Prix de la Municipalité	Armoy
26/07	A.S. Le Lyaud-Armoy Football	Loto	Champ Dunant - Le Lyaud
27/07	A.S. Le Lyaud-Armoy Football	Fête de l'Eté	Champ Dunant - Le Lyaud
8/10	Goutte de Vie	Collecte de sang	Salle Musique - Le Lyaud
Octobre	Paroisse d'Armoy	Repas	Salle des Fêtes d'Armoy
1/11	Association Sports et Loisirs	Course Pédestre des jeunes	Le Lyaud
2/11	Association Sports et Loisirs	Course Pédestre des Hermones	Le Lyaud
8/9/11	Foyer Rural Culturel Armoy-Le Lyaud	Exposition Artisanale	Salle des Fêtes - Armoy
15/11	Association des Parents d'Elèves	Loto	Salle des Fêtes - Armoy
12/12	Association Sports et Loisirs	Fête de la Lumière	Champ Dunant - Le Lyaud
Décembre	Commission des Aînés du Village	Repas des Aînés du Village	Salle Paroissiale Le Lyaud
31/12	Entente Le Lyaud-Armoy-Orcier Football	Soirée privée de la St-Sylvestre	Salle des Fêtes - Armoy

Etat civil - 2º semestre 2002

NAISSANCES

AUTRET Sony, Yann, Pascal, né le 22 juillet à Thonon.

DÉAGE Heidi, Caroline, née le 5 août à Thonon.

MEYNET-GAUTHIER Cyril, Emmanuel né le 30 août à Thonon.

LAMIELLE Jade, née le 22 septembre à Evian.

RIVIERA David, Paul, Joseph, né le 1er octobre à Thonon.

CLOPPET Amédée, Olivier, René, né le 19 octobre à Thonon.

PETITJEAN Lou, née le 6 décembre à Thonon.

MARIAGES

Valérie, Véronique DEGUERGUE et Hervé, Pierre ALBORINI le 6 juillet. Stéphanie, Christiane FERNANDEZ et Claude, Gilbert, Bernard DUBRAY, le 31 août. Déborah, Evelyne GOSTELI et Steeve, Philippe, Joël CAMOIS le 7 décembre.

DÉCÈS

CAUX Madeleine le 17 décembre.

SIVOM ARMOY-LE LYAUD

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL du 21 août 2002 à 18 heures au siège de LE LYAUD

Objet : Convention entre le SIVOM et l'Atelier des "Hermones"

Le comité syndical après en avoir délibéré :

- décide de renouveler la convention de fourniture de repas livrés avec l'Atelier des "Hermones",
- autorise Monsieur le Président à signer la convention ainsi que toutes les pièces pouvant s'y rapporter.

Objet : Demande d'intervention du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Haute-Savoie pour la mise en place d'un contrat garantissant la collectivité en matière de risques statutaires.

Le comité syndical, considérant que le contrat groupe mis en place par le CDG 74 au profit des collectivités affiliées constitue une solution performante et parfaitement adaptée aux besoins des collectivités pour l'assurance des risques financiers liés aux obligations statutaires de protection sociale des agents.

Considérant que le dit contrat doit être remis en concurrence en 2002 et qu'un nouveau contrat devrait intervenir à compter du 1^{et} janvier 2003, demande au Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Savoie de bien vouloir tout mettre en œuvre pour offrir au Syndicat Intercommunal Armoy-Le Lyaud la couverture des risques statutaires des fonctionnaires relevant du régime spécial CNRACL.

Objet : Avenant au contrat n° 16101 pour la fourniture d'énergie électrique :

Monsieur le Président rappelle aux membres du Comité Syndical qu'un contrat pour la fourniture d'énergie électrique au tarif jaune version tarifaire : option de base, utilisations moyennes a été signé le 10 avril 1998. Le contrat n° 16101 souscrivait alors des puissances de 42 KWA. Après étude des différentes consommations des années précédentes, il convient de réajuster cette puissance en la diminuant.

Le comité syndical décide de souscrire un contrat pour la fourniture d'énergie électrique de 36 KWA.

Objet : Tarif cantine scolaire / Année 2002/2003 Le comité syndical,fixe le tarif du repas de cantine scolaire à 4,20 E TTC pour l'année scolaire 2002/2003.

Objet: Passage aux 35 heures

Le comité syndical, après avis favorable du Comité Technique Paritaire, relatif au protocole de l'aménagement et de la réduction du temps de travail, décide de maintenir les mesures prises au 1^{er} janvier 2002 concernant le passage aux 35 heures.

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL du 26 septembre 2002 à 18 heures au siège de LE LYAUD

Objet : Participation exceptionnelle pour l'achat de fournitures scolaires

Le comité syndical, décide d'accorder un crédit supplémentaire de 380 euros pour l'achat de fournitures scolaires suite à l'ouverture de la nouvelle classe de primaire.

Objet : Convention entre le SIVOM et le foyer culturel Armoy/Le Lyaud

Le comité syndical, accepte de renouveler la mise à disposition de la salle de motricité du groupe scolaire au Foyer Rural Culturel d'Armoy-Le Lyaud le lundi, mardi et jeudi soir afin d'assurer les cours de gymnastique. Le comité syndical fixe le tarif horaire de location à 1,57 euros pour l'année 2002/2003.

Objet : Recrutement de personnel dans le cadre d'un contrat emploi consolidé

Afin de renforcer davantage l'équipe du service technique en place, le comité syndical décide de recruter une personne dans le cadre d'un contrat emploi consolidé, pour une période de 1 an, renouvelable, à compter du 28 octobre 2002. Cette personne sera embauchée en qualité d'agent d'entretien pour exécuter l'ensemble des diverses tâches d'entretien sur les communes adhérentes au syndicat.

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL du 12 décembre 2002 à 18 heures au siège de LE LYAUD

Objet : Vote du budget supplémentaire

Le comité syndical examine et approuve le budget supplémentaire 2002 comme suit :

Section de fonctionnement : En recettes : 62 812 euros En dépenses : 62 812 euros

Section d'investissement :

En recettes : 226 596 euros En dépenses : 226 596 euros

Objet : Modification du temps de travail de deux agents d'entretien

Le comité syndical décide de modifier l'horaire des agents d'entretien chargés de l'entretien du groupe scolaire intercommunal et fixe l'horaire hebdomadaire de Laurence FILLON et Denise CHEVALLET à 30 heures par semaine au lieu de 29 heures, soit un horaire mensuel de 130 heures.

Objet: Questions diverses

Achat de signalétiques et de panneaux d'affichage :

Le comité syndical accepte le devis de Créativ'Pub concernant la pose d'un support en plexiglas pour signaler le bureau du SIVOM et des adhésifs pour le marquage des véhicules du syndicat.

Le comité syndical décide de l'achat de panneaux d'affichage pour le groupe scolaire intercommunal. Ces derniers seront placés à l'entrée du bâtiment. Le comité syndical souhaite des panneaux sur socle (fixés au sol).

Hangar intercommunal:

Le comité syndical se renseigne sur les locaux susceptibles d'être aménagés pour un hangar intercommunal. Il réfléchit également sur la possibilité d'acquérir un terrain pour la construction. Ce projet sera étudié en cours d'année 2003.

Infos diverses

PÔLE MÉDICO-SOCIAL

Madame BOUQUIN, assistante sociale au Pôle Médico-Social de "l'Eden", Thonon-Est, assure une permanence les 2° et 4° mardis matin de chaque mois, de 9 h à 11 h en mairie de MARIN, sans rendez-vous.

Elle reçoit également tous les mercredis matin de 9 h à 11 h 30, au Pôle de «l'Eden» - 3, place Jean Moulin, à Thonon, sur rendez-vous, en téléphonant au 04 50 70 60 82.

RECENSEMENT

Tous les jeunes de nationalité française, filles et garçons âgés de 16 ans doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile (au consulat pour les français résidant à l'étranger). Cette démarche peut également être accomplie par leur représentant légal.

Pour cela, ils doivent se munir des pièces suivantes :

- carte nationale d'identité,
- livret de famille ou fiche familiale d'état-civil des parents,
- justificatif de domicile,
- éventuellement une copie du document justifiant de la nationalité française.

Une attestation de recensement sera remise au jeune.

Cette attestation ou sa photocopie est indispensable pour être convoqué à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD), mais également pour s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (baccalauréat, permis moto et auto, concours de la fonction publique). Elle sera demandée pour l'inscription scolaire de tous les élèves âgés de 16 ans, que ce soit au collège, au lycée, au lycée d'enseignement professionnel ou au lycée agricole. Elle sera également demandée aux jeunes lors de l'inscription sur les listes électorales.

PUBLICITÉ

Attention aux arnaques!

Des démarcheurs se présentent ou téléphonent au nom des sapeurs-pompiers et proposent aux commerçants, artisans, entrepreneurs des encarts publicitaires.

Il s'agit trop souvent de démarchages abusifs voire frauduleux car non directement destinés aux services d'incendie et de secours. Il faut en effet savoir :

- que vos sapeurs-pompiers vous présentent leurs calendriers traditionnels en tenue,
- et que le démarcheur mandaté par l'Union Départementale des sapeurs-pompiers de la Haute-Savoie, pour sa revue annuelle le "Sapeur-Pompier Haut-Savoyard" et par les amicales pour leurs agendas se présente également physiquement et muni d'un accréditif couleur original.

Dans tous les autres cas ou au moindre doute, vous pouvez contacter le Service Départemental d'Incendie et de Secours de Meythet: au 04 50 22 76 00, qui transmettra à la justice si nécessaire.

R.E.A.A.P.

(Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité)

L'UDAF poursuit son action de soutien à la parentalité dans le cadre du REAAP et a déjà planifié conférences et formations selon le calendrier ci-après :

Conférences:

Thème: Ces enfants qui vont mal... et les parents dans tout cela!

Lieux: Thonon-les-Bains, Annemasse, Bonneville, Sallanches, Seynod, Pringy, Thônes.

Formations:

Thème: Comment motiver nos enfants et donner du sens à leur parcours?

Lieux : Margencel, Bonneville, Meythet, Thônes.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser au secrétariat : 04 50 24 36 37.

TRAVAILLEURS FRONTALIERS

Afin de mettre à jour, la liste communale des frontaliers travaillant dans le canton de Genève, il est demandé aux personnes non recensées sur la commune de Le Lyaud de se présenter en mairie le plus rapidement possible. Se munir d'une pièce d'identité et de la carte de travail.

Le terme "frontalier" est pris au sens large et recouvre :

- les travailleurs français frontaliers ayant une carte de travail,
- les travailleurs suisses domiciliés en France,
- les travailleurs ayant la double nationalité (suisse et française).

COMITÉ DE RÉDACTION DU BULLETIN

Présidente :

Membres du Conseil Municipal:

Membres hors Conseil Municipal:

Mme Marie-Paule ROGUIER Mme Odile FAVRE-VICTOIRE

M. André BEL

M. Jean-Yves MEYNET

M. François CHASTEL
M. Michel LEREBOULET

M. Claude ROGUIER

Merci aux personnes qui nous prêtent des photos pour rendre le bulletin plus agréable!

Bloc-notes

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat est ouvert au public chaque semaine, à l'exclusion des jours fériés :

- \bullet les lundi, mardi, mercredi et jeudi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 18 h
- le vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h
- le samedi de 9 h à 11 h 30

Tél. 04 50 73 90 51

Fax 04 50 70 57 26

SECRÉTARIAT DU SIVOM ARMOY-LE LYAUD

Le secrétariat est ouvert, chaque semaine, à l'exclusion des jours fériés :

- le lundi et le vendredi de 8 h à 12 h
- et de 13 h 30 à 17 h 30
- le mardi de 8 h à 12 h

Tél. 04 50 73 97 84

Fax 04 50 70 56 53

ORDURES MÉNAGÈRES

Sur l'ensemble de la commune les ordures sont collectées le mercredi

Les ordures ménagères doivent être déposées :

- Les Cathelins : à côté du bassin de la route du Moulin,
- Les Chambrettes : au carrefour de la route d'Orcier,
- Chemin des Derrys : au carrefour du chemin des Jardins,
- Les Blaves et Chemin de Chantrollet : au bord de la route départementale,
- Chez NÉPLAZ : route des Cruets,
- Route d'Armoy Les Riérets (Vers Carlina) : en bordure de la route départementale.

DÉCHETTERIE

La déchetterie, située à Allinges (lieu-dit Mâcheron), est ouverte les lundi, mercredi et samedi de chaque semaine : de 8 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 17 h 30.

Cette déchetterie étant strictement réservée aux habitants d'Allinges, Orcier et Le Lyaud, une pièce d'identité sera demandée à l'entrée.

URGENCES

Pompiers : tél. 18 (accident - incendie) SAMU : tél. 15 (urgences santé) Gendarmerie : tél. 04 50 71 09 20

SANTÉ

Centre Hospitalier Thonon-Evian : Centre Médical des Allinges : Tél. 04 50 83 20 00

Dr Machetto Laurence Dr Pépin Alain

Tél. 04 50 70 54 11 Tél. 04 50 70 25 00

Dr Eudes-Caddoux Monique Cabinet Infirmier des Allinges : Tél. 04 50 70 55 55 Tél. 04 50 70 50 44

A.D.M.R.

(Aide à Domicile en Milieu Rural)

Association A.D.M.R. de la Vallée du Brevon - responsable «travail» pour la commune du Lyaud, s'occupant notamment de la constitution des dossiers :

Mme Bernadette Jordan - Tél. 04 50 73 90 66.

DIVAGATION DES CHIENS

La municipalité rappelle que la divagation des chiens est interdite. Or, cette réglementation n'est pas respectée par tous, et trop de chiens errent encore dans la commune.

De ce fait, les massifs de fleurs sont abîmés et les jeunes plantations asséchées; ceci représente un coût pour la collectivité et un travail incessant pour le personnel qui entretient les espaces verts. D'autre part, la municipalité participe cette année encore au concours des villages fleuris, et il serait dommage que les efforts fournis par le personnel intercommunal et les particuliers soient anéantis par les dégâts causés par les chiens.

Hormis les dégradations des végétaux, les chiens déchirent les sacs d'ordures ménagères ; de nombreuses plaintes sont recueillies en mairie à ce sujet.

En outre, nous rappelons que les chiens errants représentent un danger pour les promeneurs, les enfants et les cyclistes.

Par conséquent, nous demandons à tous les propriétaires de chiens de tenir compte de ces observations et de prendre toutes les mesures nécessaires pour respecter la réglementation et la tranquillité de tous.

Favorisez nos annonceurs!



CHAMPANGES - 74500 EVIAN Tél. 04 50 73 44 49 - Fax 04 50 76 21 20



Le Foyer Rural Culturel Armoy-Le Lyaud

La 8° exposition des artistes locaux sur le thème du cirque, s'est déroulée dans une ambiance joyeusement délurée et colorée. Les exposants et animateurs se sont prêtés au jeu et se sont déguisés.

La 9° aura lieu en novembre 2003 sur un autre thème.

Théâtre - Manifestation à ne pas manquer : Le second festival de théâtre qui aura lieu le 3° et 4° week-end du mois de Mars 2003.

Le Foyer propose cette année trois activités nouvelles :

- la broderie animée par Yolande MILLET,
- le yoga animé par Claire ROUTHIER,
- la chorale animée par Elisabeth SCHARWATT.

Ces activités connaissent un succès certain. Les membres de la chorale prévoient même de donner une représentation en cours d'année mais, aimeraient que quelques voix masculines se joignent à eux.

Si le "chœur" vous en dit...

Le sport est toujours au goût du jour.

Le nombre de demandes nous a incité à créer deux séances de gymnastique supplémentaires le lundi :

- une pour les adultes,
- une pour les enfants.

Il reste encore quelques places.

Besoin d'information, envie de participer à l'une de ces activités, des suggestions à faire : n'hésitez pas, venez ou téléphonez à la permanence du Foyer le mercredi de 16 h à 17 h à la bibliothèque d'Armoy (tél. 04 50 70 57 68).



Retour sur l'exposition



Les nouveaux choriste

Les responsables d'associations

ASSOCIATION SPORTIVE LE LYAUD - ARMOY

M. Claude ROGUIER

434, route des Devants - Tél. 04 50 73 94 89

SOCIÉTÉ COMMUNALE DE CHASSE

M. Michel MIGLIASSO

393, route des Devants

CONSEIL PAROISSIAL POUR LES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

M. André CORNIER

520, route des Devants - Tél. 04 50 73 95 08

TENNIS-CLUB DU LYAUD

M. Thierry LECORRE Tél. 06 12 27 77 99

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES LE LYAUD-ARMOY

Mme Céline BERLY

Route des Cathelins - Tél. 04 50 73 97 49

BATTERIE-FANFARE «L'ECHO DU HAUT-CHABLAIS»

M. Philippe BOEGEAT

229, rue de la Confrérie - 74500 PUBLIER - Tél. 04 50 70 89 80

ENTENTE ARMOY-LE LYAUD GYMNASTIQUE

Mme Odette LEREBOULET

512, route de Chambrettes - Tél. 04 50 73 90 60

CLUB «RENCONTRE»

Mme Renée INGLIN

201, rue du Sanjhon - Tél. 04 50 73 92 11

Mme Ginette GAUTRON

Route d'Orcier - Tél. 04 50 73 91 73

GOUTTE DE VIE

M. Jean LUGRIN

476, route des Devants - Tél. 04 50 73 95 06

ENTENTE LE LYAUD-ARMOY-ORCIER FOOTBALL

M. Daniel FAVRE-VICTOIRE

222, chemin des Riérets - Tél. 04 50 73 97 83

ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS

M. Hubert DUBOULOZ

182, Route d'Orcier - Tél. 04 50 73 92 88

2D SPORT ORGANISATION

Mlle Dorothée JACQUET

Chemin du Champ de Beule - Tél. 04 50 73 93 10

FOYER RURAL ARMOY-LE LYAUD

Mme Joëlle CORSANO

1521 C, route de l'Ermitage - 74200 ARMOY Tél. 04 50 26 18 67

VÉTÉRANS FOOTBALL

M. Christian DILIN

Sur-le-Crêt - 74200 ARMOY - Tél. 04 50 70 54 83

L'Association des Parents d'Elèves

L'Association des Parents d'Élèves est gérée par un groupe de parents bénévoles. Son but est de récolter des fonds, par le biais de différentes actions et manifestations (voir l'agenda) afin de permettre aux maîtresses et aux maîtres d'organiser des activités péri-scolaires.

Le choix des activités est laissé à l'appréciation du corps enseignant.

Les projets retenus pour l'année 2002 - 2003

Des changements peuvent intervenir en cours d'année car à la date de rédaction de l'article certains projets n'étaient pas encore confirmés par le corps enseignant.

• Les évènements :

Rentrée scolaire : participation des enfants au cross d'Allinges, goûters et déplacements en car offerts par l'APE.

Noël: distribution des cornets surprises de Noël à tous les enfants à l'occasion du passage du Père Noël.

Mai : classes chantantes, goûters et déplacements en car offerts par l'APE.

Maternelles:

Travail autour du thème de la tolérance en s'appuyant sur les différences entre les êtres humains.

Recherche de correspondance avec d'autres écoles - sortie musée - initiation à la poterie avec l'atelier d'Armoy - spectacle de marionnettes avec la compagnie JUCADA.

Primaires :

Classe de CP : 6 séances en piscine à Thonon - 2 sorties raquettes à Bellevaux - sortie bibliothèque et visite de la chapelle de la visitation.

Classes de CE1 et CE1/CE2 : 6 séances en piscine à Thonon - 1 journée raquette et chiens de traîneaux au parc nordique de Bellevaux.

Classes de CE2 et de CM1 : 6 séances en piscine à Thonon et 1 ou 2 jours de ski de fond.

Classes de CM1 et CM2 : 2 jours de ski de fond et 2 jours de voile.

• Budget:

L'ensemble de ces projets représente un budget approximatif de 13 700 euros.

Les fonds sont récoltés à l'occasion des manifestations organisées par l'APE (voir l'agenda) et intégralement remis au corps enseignant.

L'agenda des actions de l'APE

Pour aider l'APE et soutenir son action en faveur des enfants scolarisés d'Armoy-Le Lyaud nous vous donnons rendezyous:

- courant décembre : vente de calendriers
- le 18 janvier 2003 : belote au Lyaud
- le 29 mars 2003 : repas dansant à Armoy
- le 10 mai 2003 : vente de fleurs et de gâteaux sur le parking de l'école,
- le 15 novembre 2003 : loto à Armoy.









ANNÉE 2002/2003 - COMITÉ APE ARMOY - LE LYAUD

Nom - Prénom - Qualité	Téléphone	Adresse
BEL Marie-Chantal	04 50 70 53 21	Chemin des Riérets / Le Lyaud
BERLY Céline Présidente APE	04 50 73 97 49	Route des Cathelins / Le Lyaud
BURDET Frédérique Secrétaire APE	04 50 73 99 34	70, rue de la Fruitière / Le Lyaud
CHABROL Christian	04 50 71 46 83	Les Jossières/Route des Champs de Beule / Le Lyaud
CORNIER Katy Trésorière	04 50 70 52 51	Route de la Capite / Le Lyaud
COTE Thierry	04 50 73 96 45	Chemin des Derrys / Le Lyaud
DEGENÈVE Anne	04 50 70 55 95	Chemin de Chantrollet / Le Lyaud
EYRAUD Carine	04 50 70 10 81	1704, route de l'Ermitage - Plateau de Lonnaz / Armoy
FAVRE-DEREZ Valérie	04 50 73 93 11	81, chemin des Pas / Le Lyaud
FRANCOIS Béatrice	04 50 26 06 98	3342 A, Chef-lieu / Armoy
GIPPA Françoise	04 50 70 59 79	Les Jossières/Route des Champs de Beule / Le Lyaud
MASSE Ludovic	04 50 70 19 20	1269, Route du Bois de Ville / Armoy
NÉPLAZ Sandrine Vice-Présidente	04 50 70 52 35	Route de la Glière / Le Lyaud
RICHARD Claude	04 50 70 52 46	Route des Cruets / Le Lyaud

Une rentrée réussie en primaire...

Une équipe renouvelée avec l'arrivée de trois nouveaux instituteurs (notre photo) :

M. Bertrand en charge des CE1, Melle Battu des CE2/CM1, Mme Fiorello qui complète le mi-temps de Mme Bisman chez les CE1/CE2, Mme Morel-Chevillet pour les CP et Mmes Tournier et Crépy pour les CM1/CM2 complètent l'équipe enseignante.

Un effectif d'élèves à peu près stable et une nouvelle classe, voilà des conditions de travail idéales pour les élèves et leurs maîtres... Une nouvelle organisation a ainsi pu se mettre en place, libérant des temps d'apprentissage en petits groupes ou des regroupements de tous les élèves du même niveau. Deux projets communs à tous pour cette année, outre l'habituelle participation aux «classes chantantes» qui est reconduite, l'école participera aux «Incorruptibles», jury littéraire national à l'adresse des écoliers.

Rentrée 2002-2003 à la maternelle

Mardi 2 Septembre, 22 «petits» de 3 ans faisaient leur première rentrée à l'école, la main serrant celle de papa ou maman, non moins émus

Les «moyens», au nombre de 36, un peu moins intimidés, mais certains nouveaux arrivants, hésitants un peu quand même, reprenaient contact avec les lieux et les réinvestissaient peu à peu.

Quant aux 27 «grands» forts de deux rentrées derrière eux, ils

prenaient possession de la classe, heureux de retrouver leurs conains.

Tout ce petit monde, 85 enfants au total, s'est réparti dans 3 classes :

- avec Maryse Gallay les 22 «petite section» et 5 «moyenne section», soit 27 élèves au total ;
- avec Arlette Comte les 31 «moyenne section»;
- \bullet avec Sylviane Pricaz le matin et Nathalie Agalosthenne l'après-midi les 27 «grande section».

Deux classes aux effectifs chargés, mais des enseignantes motivées, prêtes à faire leur possible pour que cette nouvelle année scolaire soit, pour ces 85 enfants, à la fois enrichissante et sereine.

De gauche à droite : M^{me} Fiorello, M. Bertrand et M^{elle} Battu



Entente Armoy - Le Lyaud Gymnastique

Les cours de gymnastique ont repris en septembre le lundi matin de 8 h 30 à 9 h 30 dans la salle "Hermones" au-dessus de la Mairie. La neige est là ! N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour préparer vos muscles à goûter ses joies sans connaître les courbatures du lendemain.

Heureuse année à tous, gardez la forme et profitez des petits bonheurs qui passent. Peut-être à bientôt, un essai n'engage à rien! Pour plus d'information : 06 71 66 96 69.

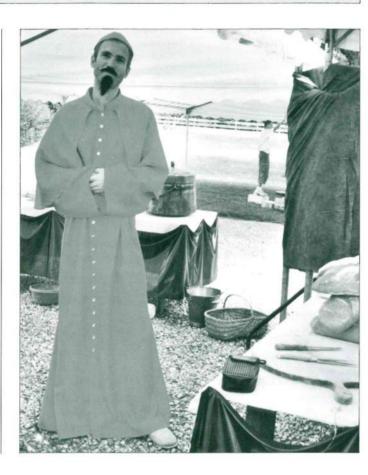
Fête du Temps : l'année des mousquetaires

Le 8 septembre 2002 fut la journée du 17e siècle où le soleil illuminait les combats de bras de fer, où les corsaires du Roi côtoyaient Richelieu.

Une religieuse tenait dans ses bras un petit Sarazin, un cocher promenait ces dames en calèche, et une jeune bourgeoise déclenchait par ses charmes, un duel sans merci entre les fameux mousquetaires.

Ce fut donc une réussite grâce à tout le public venu nombreux. Mais attention, la prochaine Fête du Temps n'aura pas lieu en septembre comme d'habitude, mais le 13 juillet 2003 car nous fêterons... la Révolution Française : spectacle théâtral, repas révolutionnaire et bal des "Sans Culotte" au programme. Alors à vos cocardes, nous nous révolterons, promis, juré!!!





Le monoxyde de carbone

UN GAZ INCOLORE, INODORE MAIS MORTEL!

L'intoxication au monoxyde de carbone (CO) est la première cause de mortalité par toxique en France.

Avec les premiers froids et la remise en route des appareils de chauffage, ce risque est à prendre au sérieux puisque chaque année on dénombre 6000 intoxications et 300 décès.

ADOPTEZ LES BONS GESTES POUR EVITER L'AS-PHYXIE

Votre habitation doit respirer:

- les ouvertures de ventilation de votre logement doivent être dégagées : lorsque vos appareils fonctionnent mais sont privés d'air, ils produisent du monoxyde de carbone. Assurez vous que votre logement dispose de grilles ou bouches de ventilation pour que l'air circule.
- faites ramoner votre conduit de cheminée tous les ans : l'encrassement ou l'obstruction des conduits empêchent l'évacuation des gaz brûlés. Issu de cette mauvaise combustion, le monoxyde de carbone risque de refouler à l'intérieur de votre logement.

Vos appareils doivent être entretenus...

Chaque année, faites contrôler et entretenir vos appareils de chauffage, chauffe-eau (à gaz, fioul, bois, pétrole) par un professionnel qualifié : un appareil encrassé ou mal réglé produit du monoxyde de carbone lors de son fonctionnement.

et correctement utilisés :

- respectez bien les indications du fabricant et n'utilisez jamais votre cuisinière, barbecue, brasero comme chauffage de secours car ce n'est pas leur usage initial.
- la mauvaise combustion du bois, charbon, gaz naturel, gaz butane, propane, fioul, pétrole, essence ou gazole utilisés pour des moteurs (groupe électrogène par exemple) produit du monoxyde de carbone qui doit être évacué mais aussi les moteurs automobiles dans les garages ou tout moteur thermique fixe ou mobile.

QUE PROVOQUE LE MONOXYDE DE CARBONE :

- une intoxication, subite et aiguë, entraînant des maux de tête, des vertiges, des nausées, des pertes de conscience, voire la syncope et le décès.
- une intoxication insidieuse et permanente qui se manifeste par des maux de tête, des épuisements, des nausées.

LES BONS RÉFLEXES EN CAS D'INTOXICATION :

- ouvrir les fenêtres et aérer
- quitter les lieux
- appeler les secours : 18 pour les pompiers et 15 pour le SAMU
- ne pas réintégrer votre logement sans faire appel à un professionnel qualifié.

Une centenaire en fête!

Née le 30 novembre 1902, Marie NÉPLAZ a vécu toute sa jeunesse dans notre village jusqu'en 1934, date à laquelle elle épouse Louis MUTILLOD.

Veuve en 1955, elle continue jusqu'à sa retraite à exploiter son commerce à Thonon, ne délaissant jamais ses souches lyaudines et profitant de chaque occasion pour s'y retrouver.

Témoin vivant de cinq générations, elle consacre sa vie active aux œuvres sociales et caritatives, apportant son travail et son soutien pour aider son prochain.

Propriétaire au Lyaud, elle fait don d'une partie du terrain sur lequel est édifiée la salle paroissiale, montrant tout son attachement à son "cher" village, comme elle aime à le répéter.

Présente à la messe du jour de Noël à Armoy, aux côtés de son arrière petite nièce, nombreux sont ceux qui se sont arrêtés pour la saluer, preuve de toute l'amitié que chacun lui porte.

Alors, avec un peu de retard, bon anniversaire Marie!

Marie MUTILLOD à l'occasion de ses 100 ans avec Madame le Maire.





électricité générale tous travaux de terrassement le spécialiste de l'éclairage public et des transformateurs

sari ÉLECTRICITÉ & TRAVAUX PUBLICS DEGENÈVE

Le Seytroux - 74470 LULLIN Tél. 04 50 73 81 64 - Fax 04 50 73 86 80



A. NÉPLAZ

Rue de la Mairie • 74200 LE LYAUD

Tél. 04 50 73 96 19



MATÉRIEL HÔTELIER CHAUD ET FROID

Z.A. Les Niollets - 74140 DOUVAINE Tél. 04 50 94 10 01 Fax 04 50 94 09 58



VENTE - LOCATION - RÉPARATIONS

Tél. 04 50 26 21 00 - Fax 04 50 26 19 69 18, chemin des Tissottes 74200 THONON

Retour sur 2002 en images...





Janvier : les vœux de Madame Le Maire



Mars: vive «Monseigneur Matagasse»



Avril : élections présidentielles



Mai : journée nettoyage de la commune



Mai : Madame le Maire fête les mamans



Juin : Tournoi de Pentecôte



Juin : promenade de nos toujours jeunes



Juillet : Grand Prix Cycliste de la Municipalité



Septembre : Fête du Temps



Octobre : Journée départementale des maires des cantons de Thonon



Novembre : Course pédestre des Hermones



Décembre : Fête de la lumière



Décembre : banquet de nos toujours jeunes

Lucien PETITJEAN et Fils

ENTREPRISE CARRELAGE FAÏENCES

Moulins d'Amphion - LE LYAUD Tél. 04 50 73 91 95

DOMINIQUE SERVAES

Artisan Bijoutier

476, Route des Devants 74200 LE LYAUD Tél. 04 50 73 95 79

LES CARRIÈRES **CHABLAISIENNES**

Jean GILETTO - Ing. ETP

La Jossière 74200 LE LYAUD Tél. 04 50 71 10 06

Hôtel-Restaurant A L'ÉCHO **DES MONTAGNES**

74200 ARMOY • Tél. 04 50 73 94 55

à 15 km des pistes de ski à 5 km du Lac Léman





RENAULT

s.a.r.l. Armoy Garage

Agent

Les Combes - Armoy Tél. 04 50 73 95 09 - Télécopie 04 50 70 56 80

Mécanique - Carrosserie Dépannage nuit et jours fériés : tél. 04 50 87 90 66

ARMOY DISTRIBUTION

Tout pour la vaisselle Equipement culinaire Location vaisselle

34, avenue des Vallées - THONON Tél. 04 50 83 09 35

AMPHION-LES-BAINS

SNACK DE LA PLAGE

Bar - Restaurant rapide TOUT L'ÉTÉ

Tél. 04 50 70 88 64

A.S. LE LYAUD - ARMOY

"Retour sur la fête de l'Été"

Si cette année encore la fête de l'Été fut un grand succès, on le doit à l'équipe dirigeante du football et aux bénévoles qui aidèrent à cette réussite (comme la municipalité pour le superbe feu d'artifice et toute l'équipe de ces dames de la paroisse pour la préparation

Merci à tous les participants de cette belle journée et retour en images sur quelques postes.



Louis et son casse-bouteilles



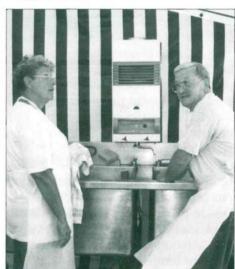
Dédé à la réservation





Côté cuisines avec Marie-Paule et Jocelyne Chantal et Mado aux gaufres et crêpes





Les «parisiens» à la vaisselle



Une grande partie du comité... après le coup de chaud



Enfin! Drame de la soirée où Christian constate les dégâts

Course Pédestre des Hermones 2002

La pluie pour les jeunes... Le soleil pour les adultes!

"La pluie du matin n'arrête pas le pèlerin...", ni les jeunes inscrits à la course pédestre du samedi après-midi. Pas moins de 63 enfants (la plus jeune est née en 1987 et la plus âgée en 1989) ont décidé, malgré les conditions atmosphériques déplorables, de braver Dame Nature et de s'affronter sportivement sur des parcours dont la distance est adaptée à chaque catégorie.

Le chocolat chaud est particulièrement apprécié pour ses vertus réchauffantes et revigorantes et les machines à laver n'ont pas dû chômer, compte tenu de la couleur des vêtements de nos chères têtes blondes après quelques tours dans le "Champ Dunant" plutôt détrempé!

Alors un grand bravo à nos jeunes sportifs que rien n'arrête.

Classement:

Nais.	Filles	Garçons
1997	Angeline BETEMPS	Pas de concurrent
1996	Ophélie BUTTIGIEG	Antoine GIPPA
1995	Alison GEX	Jérôme CALVEZ
1994	Laurène BONDAZ	Steeve HUDRY
1993	Oriane GIPPA	Théo HERMAN
1992	Juliette LUCARAIN	Alexandre BUTTIGIEG
1991	Anaïs BILLON-PIERRON	Christophe VERNAZ
1990	Julie MEYNET-MEUNIER	Maxime BAUD
1989	Déborah JACQUET	Pas de concurrent
1988	Pas de concurrente	Grégory MUR

Le lendemain, la pluie a décidé de s'effacer pour laisser place au beau temps au moment du départ des adultes. Bien qu'une trentaine d'engagés aient décidé de déclarer forfait face au mauvais temps, 128 coureurs sont au départ de la 19° édition de la course Pédestre des Hermones.

Disputée sur un parcours de 12 km sélectif à souhait et rendu extrêmement boueux, les meilleurs n'attendent pas pour montrer leurs qualités.

Dès le premier tour du village, Alain GILLET de Saint-Paul, prend la tête et ne la quitte pas. Il s'impose après une attaque décisive dans la descente vers Le Lyaud, dans un temps excellent de 43'23".

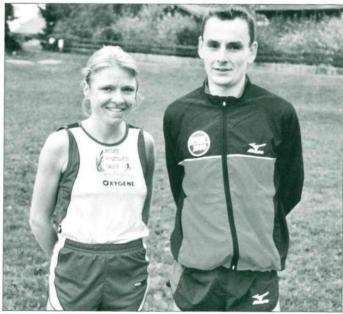
Après un verre de thé servi par les membres de la Commission Sports et Loisirs et quelques fruits secs fortifiants, tout le monde se retrouve à la salle paroissiale pour la proclamation des résultats, la remise des prix et un buffet toujours très apprécié des participants.

Rendez-vous est pris pour la 20° édition le 2 novembre 2003, avec un nouveau parcours, histoire de changer un peu! A suivre...

Catégorie	Femmes	Hommes
Cadets	Sandrine FAVRE-VICTOIRE	
funiors	Pas de concurrente	David SCHMIDT
Seniors	Nathalie PEILLEX	Alain GILLET
Vétérans 0	Yvonna JANC	Pas de concurrent
Vétérans 1	Sylvie PITET	Alex FOURNIVAL
Vétérans 2	Patricia FOPPOLI	Jean-Claude GENTZIK
Vétérans 3	Pas de concurrente	Joseph MEYNET



Les enfants avec un départ sous la pluie



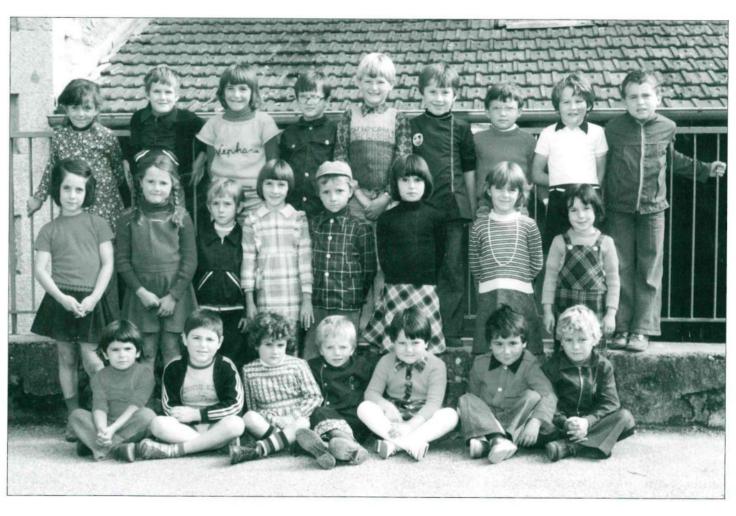
Les gagnants de la course.



presse tabac loto photo

1200 route de Noyer • 74200 Allinges Tél. 04 50 73 98 58

25 ans déjà!



3° rang, de gauche à droite : Sophie DEVILLE Dominique BASTARD Stéphanie MIGLIASSO Franck PETITJEAN Stéphane FILLON Emmanuel GUERRIN Nicolas ROGUIER Sylvie DETRY Fabrice BOUVET

2º rang, de gauche à droite : Edith CLUZEL Valérie FILLON Jean-Michel BASTARD Nadine BASTARD Sébastien LUGRIN Frédérique FILLON Sylviane AUFREDOU Delphine CHOISNET 1er rang, de gauche à droite : (assis) Myriam FILLON Jean-Louis CLUZEL Stéphanie CLERC Alexandre DUBOULOZ Sonia FILLON Marc BOUVET David NEYRAUD

ESPACE CDDM MENUISERIE

Votre partenaire régional

Avenue des Prés Verts 74200 THONON Tél. 04 50 71 31 71 Fax 04 50 71 62 95

PEINTURE & DÉCORATION

DEGENÈVE Christian

REVÊTEMENTS • SOLS ET MURS • FACADES

Les Moulins d'Amphion - 74200 LE LYAUD Tél. 04 50 70 55 95 - Fax 04 50 70 55 96

Quand nos toujours jeunes «ripaillent» ensemble...

La grande réunion pour le repas annuel des anciens s'est déroulée le 15 décembre 2002 à la salle paroissiale du Lyaud.

Discours et accueil de Marie-Paule, heureuse de nous voir si nombreux (70) et qui salue les nouveaux venus dans notre groupe : "anciens" en pleine forme car tout le monde vit plus longtemps, représentant d'ailleurs une richesse humaine irremplaçable.

Un appel est lancé aux souvenirs des "anciens" et aux photos d'autrefois où chacun cherche à se reconnaître. N'hésitez pas à prêter souvenirs ou photos pour le bulletin.

Puis vient l'heure du repas préparé par Christian aidé de Marie-Paule, Odile, Bernadette, Renée et les autres... entrée forestière, délicieux veau farci et sa garniture de légumes, et pour finir, une bûche encore plus longue que la dernière fois (plus de 5 mètres), qui n'a pas dû être facile à transporter!

Dédé CORNIER s'emploi à servir les vins de qualité en abondance (mais avec modération), puis la «gnôle» bien sûr, à la fin du repas.

Et se révèle alors dans les "nouveaux anciens jeunes", un animateur prodigieux "Jacques des Chevrys" qui alterne chants, gags, histoires drôles et électrise la salle.

La chorale s'en mêle et nous régale de chants traditionnels, après Gilbert et Germain, toujours en forme. L'accordéon prend le relais et l'après-midi se termine par des danses.

Une mention spéciale pour la décoration florale de la salle et des tables réalisée par Renée.

Merci à tous et à l'année prochaine.

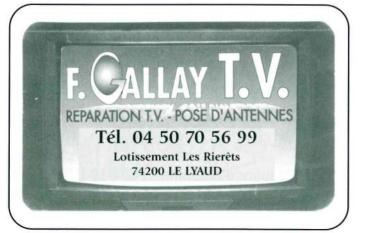






La bûche de 5 mètres réalisée par Alain.

Favorisez nos annonceurs!



SARL ISO Menuiserie

165, rue de la Fruitière 74200 LE LYAUD Tél. 04 50 17 00 73 Fax 04 50 17 00 77

Voyage chez les Verts... Quelle drôle d'idée!

En octobre dernier, une drôle d'idée est lancée sur la commune : aller à Saint-Etienne dans le "Chaudron" voir un match de l'équipe de France de football ! De foot féminin en plus. C'est vraiment une drôle d'idée !

Après avoir écarté les contres, après avoir décidé les indécis, c'est une cinquantaine de volontaires qui se retrouvent sur le Champ Dunant sous la pluie de ce samedi 16 novembre.

Chacun remplit les soutes du car de sa bouteille, de son thermos, de son casse-croûte, sans oublier les "potets", les imperméables et les parapluies. Seule la grenouille d'un des organisateurs reste optimiste sur le temps.

Et c'est le départ. Trajet sous la pluie, inondations dans la région de Lyon, accident sur l'autoroute, la routine quoi...

Puis c'est l'arrivée à Saint-Etienne, un peu en retard, mais nos lyaudins retrouvent les 600 hauts-savoyards qui ont fait le déplacement. Un petit morceau de saucisson, un pt'it canon et hop, dans les tribunes, sans oublier la fouille où les drapeaux sont confisqués, considérés comme armes dangereuses. Heureusement, les "potets" ont pu passer la frontière de l'entrée et le propriétaire des drapeaux se venge en secouant sa cloche pendant tout le match. Pauvre "potet", tellement secoué qu'il en a même perdu son battant, en fin de partie.

A propos, la grenouille du début avait raison : le soleil apparaît comme par miracle, et nos lyaudins sont en tee-shirt dans les tribunes.

Très beau match, ambiance extraordinaire, victoires des françaises qui partent en Chine pour la première Coupe du Monde Féminine. Quelques photos, quelques bises aux ami(e)s des autres clubs du département, un autre pt'it canon et c'est l'heure du retour.

Après un très long périple d'une demi-heure, premier arrêt pour la pause pipi, et pour boire un nouveau pt'it canon. Un autre arrêt plus tard dans la soirée pour le casse-croûte sur une aire d'autoroute, entre deux averses (la grenouille est à nouveau en pleurs). Tant pis, on boit un pt'it canon et on remonte dans le car pour la dernière ligne droite. Une dernière chanson de l'équipe féminine lyaudine où l'on parle d'un certain "branl...", quelques bises lors des déposes en cours de route et c'est l'arrivée sur le Champ Dunant. Il est tard, très tard, on boit un pt'it coup... et bien non, il ne reste plus rien, tout a déjà été bu. Alors, ouste, au lit et bonne nuit.

N'empêche que ceux qui ne sont pas venus ou n'ont pas voulu venir ont bien eu tort car nous avons passé "une sacrée journée". Comme disent les jeunes, on s'est éclaté! A refaire.

Un chroniqueur anonyme.

"Autour du foot"

Le "Zen" renaît de ses cendres grâce à la diligence de la municipalité (merci) et à l'implication du comité.

Dans un cadre agréable, il est le lieu privilégié des rencontres après les matchs entre footballeurs dans une ambiance conviviale avec ses animateurs : José, Sébastien, Arnaud, Colombe.











Michel PISSARD-GIBOLLET INDUSTRIE - BÂTIMENT - COMMERCE - PARTICULIERS

463 ZI Genevrière Route des Blaves - 74200 ALLINGES Tél. 04 50 73 99 14 - Fax 04 50 70 58 50



COIFFURE MIXTE

avec ou sans rendez-vous

Récréation Coiffure

Chef Lieu - 74200 ARMOY Tél. 04 50 70 59 64

Ctdp

Bureau d'études agréé SIPOREX Construction en béton cellulaire Coordination

> 26, Bd Carnot - 74200 Thonon Tél. 04 50 71 95 91 Télécopie : 04 50 71 84 27 t.ctdp@libertysurf.fr

ETS VILLEGAS

SERRURERIE MENUISERIE PVC

Menuiserie Alu • Fermetures
Automatismes

ZA des 5 Chemins - 74200 MARGENCEL Tél. 04 50 72 70 40 - Fax 04 50 72 72 55

HÔTEL Cuisinette • Bains • WC Téléphone • Télévision tarif nuit • semaine • mois Café du Palais entre l'établissement thermal

entre l'établissement thermal et le nouveau palais de justice

11, boulevard Dessaix • 74200 THONON Tél. 04 50 71 32 94 • Fax 04 50 81 87 89

Gedimat Mudry Lombard

Matériaux de construction • Combustibles

ZAE des Cinq Chemins RN 5 • 74200 MARGENCEL Tél. 04 50 72 00 04

Pompes Funèbres Chablaisiennes MERCIER

15, rue de l'Hôtel-Dieu 2, rue Charles Buet Tél. 04 50 26 53 04 - Fax 04 50 71 17 87 74200 THONON-LES-BAINS

EMC

ENTREPRISE MODERNE DE CONSTRUCTION

ZI Vongy - 74200 THONON Tél. 04 50 26 68 88 - Fax 04 50 26 42 59